

DEPARTEMENT
de la Seine-Maritime

VILLE DE CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF

Arrondissement
de ROUEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON de
CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF

L'an deux mille seize, le jeudi 15 décembre à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Caudebec-lès-Elbeuf, en salle du Conseil, en séance publique, sous la présidence de M. Laurent BONNATERRE, Maire.

La convocation du Conseil Municipal a été faite le 9 décembre 2016

Étaient présents : M. BONNATERRE, Maire, Mme LEFEBVRE, Mme COUSIN, M. ROGER, Mme LUCAS, M. FOREAU, M. KERRO, Mme LAPERT, Mme LECOINTE, M. LE NOË, Mme BERTIN, M. HAZET, M. LETILLY, M. SCORNET, M. LEROUX, Mme FOLIOT, M. RASCAR, M. HURÉ, M. KURZ-SCHNEIDER, Mme COTTEN, Mme GUESREE, Mme PERICA, M. BELLENGER, M. NOURRY.

Étaient absents/ excusés :

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Mme FOURCADE
M. GUEZOULI
Mme DIEBOLD
M. DACOSTA (à partir de 18h20)
Mme PIMENTA

Procurations :

Mme FOURCADE à M. ROGER
M. GUEZOULI à Mme BERTIN
Mme DIEBOLD à M. LE NOË
M. DACOSTA à M. RASCAR
Mme PIMENTA à M. FOREAU

Secrétaire de séance :

M. David LETILLY

DELIBERATION

BUDGET PRIMITIF 2017 – BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612 à L 1612-20, L 2121-29 et L 2311-1 à L 2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

Vu la délibération du 24 novembre 2016 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire ;

Considérant le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2017 ;

Le budget primitif 2017 s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses : 11 047 066 €

Recettes : 11 047 066 €

Section d'investissement

Dépenses : 3 915 719 €

Recettes : 3 915 719 €

Après avis favorable de la 3^{ème} commission Administration Générale et Finances, Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le budget primitif 2017 tel que présenté ci-dessus.

La délibération est adoptée avec :

Votes pour : 26

Votes contre : 0

Abstentions : 2 (M. SCORNET, M. NOURRY)

Refus de vote : 1 (Mme COTTEN)

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Laurent BONNATERRE